

PRENDRE PART AU SIÈCLE DES LUMIÈRES LE CONCOURS ACADÉMIQUE ET LA CULTURE INTELLECTUELLE AU XVIII^E SIÈCLE

Jeremy L. Caradonna

Éditions de l'EHESS | « [Annales. Histoire, Sciences Sociales](#) »

2009/3 64^e année | pages 633 à 662

ISSN 0395-2649

ISBN 9782713222016

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-Annales-2009-3-page-633.htm>

Pour citer cet article :

Jeremy L. Caradonna, « Prendre part au siècle des Lumières Le concours académique et la culture intellectuelle au XVIII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2009/3 (64^e année), p. 633-662.

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.

© Éditions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Prendre part au siècle des Lumières

Le concours académique et la culture intellectuelle au XVIII^e siècle*

Jeremy L. Caradonna

Toutes personnes, de quelques pays et conditions qu'elles soient,
pourront travailler sur ce sujet et concourir pour le prix ¹.

Annnonce du concours de l'académie de Montpellier

Voulant vivre indépendant, je ne me reposais que sur ma plume,
et il fallait écrire souvent, pour vivre tous les jours ².

Brissot

Pour les historiens modernes, le concours académique au XVIII^e siècle n'a jamais constitué qu'une source d'intérêt mineure. Au cours des deux derniers siècles, très peu d'études lui ont été consacrées, à l'exception de celles dédiées à la participation de Jean-Jacques Rousseau à deux concours de l'académie de Dijon. Le concours académique se retrouve ainsi souvent relégué à un statut subalterne dans les vicissitudes du monde académique. Dans le meilleur des cas, un seul concours – la question de la régénération des Juifs à l'académie de Metz, celle du patriotisme monarchique à Châlons-sur-Marne – peut émerger de façon ponctuelle en tant qu'élément mineur dans l'histoire intellectuelle d'une question donnée. Toutefois, plus de trente années se sont écoulées depuis que les études pionnières de Daniel Roche, Roger Chartier, Christian Desplat et bien d'autres ont révolutionné notre compréhension du rôle tenu par les academies dans le monde tant social qu'intellectuel du siècle des Lumières ³. Récemment des historiens ont même soutenu que

* Je remercie David A. Bell pour son aide dans la rédaction de cet article.

1 - Archives départementales (ci-après AD) de l'Hérault, D 191.

2 - Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Mémoires*, éd. par C. Perroud, Paris, Alphonse Picard et fils, s. d., vol. 1, p. 2.

3 - Daniel ROCHE, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris/La Haye, EHESS/Mouton, 1978; Roger CHARTIER, « L'Académie de Lyon au XVIII^e siècle, 1700-1793, étude de sociologie culturelle », in R. CHARTIER *et al.* (dir.), *Nouvelles études lyonnaises*, Genève/Paris, Droz, 1969, p. 133-250; Christian DESPLAT, *L'Académie Royale de Pau au XVIII^e siècle*, Pau, Marrimpouey Jeune, 1971; voir aussi Michel TAILLEFER, *Une académie interprète des Lumières. L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse au XVIII^e siècle*, Paris, CNRS, 1984.

l'importance des académies avait été surestimée et que les domaines moins institutionnalisés de la République des Lettres devraient constituer le nouveau centre d'intérêt de l'histoire culturelle⁴. Bien que les académies restent des domaines de recherches occasionnelles, le concours académique, en tant que sous-domaine des pratiques académiques, demeure particulièrement peu considéré. L'unique étude récente fait débiter son histoire en 1795, date de la création de l'Institut⁵.

Je propose, dans cette étude, de revisiter l'histoire intellectuelle, sociale et culturelle du concours académique. Cependant, au lieu d'aborder le sujet du point de vue des académies qui ont organisé, financé et jugé ces concours, je voudrais concentrer mon étude sur la communauté internationale des concurrents. Aussi, cet essai se situe-t-il dans le prolongement du travail de D. Roche, dont l'étude magistrale des académies de province, *Le siècle des Lumières en province*, demeure la pierre angulaire des recherches sur les concours académiques. Dans un chapitre important, D. Roche a enquêté sur les façons dont la vie sociale d'un lauréat changeait à la suite de sa victoire dans un concours, sur les origines sociales et géographiques des participants, ainsi que sur l'évolution des concours tout au long du XVIII^e siècle⁶. Je souhaite aborder la question sous un autre angle et proposer une analyse culturelle des écrivains qui ont soumis leurs travaux aux académies. Étonnamment, nous n'avons que très peu de renseignements sur la communauté formée par les 15 000 personnes qui participèrent aux concours entre 1670 et 1793 – qui ils étaient, ce qu'ils en retirèrent, leurs motivations et ce que la participation d'un large public à ces concours signifiait au siècle des Lumières⁷.

Le circuit du concours et la République des Lettres

Qui étaient donc ces intellectuels, amateurs pour la plupart, proposant leurs travaux aux concours ? Polygraphes, parvenus, femmes, hommes de lettres parrainés par l'État et savants de province constituaient cette communauté morcelée que je qualifie de « circuit du concours ». La notion de « circuit » fait référence au nombre grandissant de concours dans les années 1730 et à ces écrivains ambitieux qui passèrent le plus clair de leur temps à s'y préparer et à y participer car des concours étaient organisés tout au long de l'année. Vers la moitié du siècle, le choix s'étendait à des douzaines de concours chaque année. La plupart des participants prenaient bien évidemment part à plus d'un concours au cours de leur carrière et beaucoup d'entre eux consacraient une grande partie de leur temps libre à écrire un essai après

4 - Dena GOODMAN, *The Republic of Letters: A cultural history of the French Enlightenment*, Ithaca, Cornell University Press, 1994, p. 24-52.

5 - Martin S. STAUM, *Minerva's message: Stabilizing the French Revolution*, Montréal/ Buffalo, McGill/Queen's University Press, 1996; *Id.*, « The Enlightenment transformed: The Institute prize contests », *Eighteenth-Century Studies*, 19, 1985, p. 153-179.

6 - D. ROCHE, *Le siècle des Lumières...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 325.

7 - Voir Jeremy L. CARADONNA, « The Enlightenment in question: Prize contests (Concours Académiques) and the francophone Republic of Letters, 1670-1794 », Ph. D., Johns Hopkins University, 2007.

l'autre. À la fin de l'Ancien Régime, les observateurs envisageaient fréquemment ce groupe de concurrents en tant qu'entité unique. Antoine-François Delandine, qui publia une liste fournie des prix académiques en 1787, affirme que ces « littérateurs et savans » qui « concour[ent] avec succès à la multitude de prix qu'on propose annuellement » permettent d'« augmenter la masse des idées générales⁸ ».

Quel est le lien entre la République des Lettres et le circuit du concours ? Si l'on considère la République des Lettres comme un réseau étendu de savants et d'écrivains échangeant des idées et des textes à travers un flux important de correspondances, on peut aisément relier le circuit à cette catégorie historiographique, et cela pour au moins deux raisons⁹. Premièrement, des correspondants influents associés à la République des Lettres y prirent part et remportèrent des prix : Fontenelle, Voltaire, Bernoulli, Rousseau, l'abbé Bertholon, etc. Deuxièmement, on peut considérer la pratique du concours académique comme une autre forme d'échange intellectuel à distance. D'une part, la soumission des textes aux académies créait une sorte de dialogue entre les académiciens et l'ensemble des auteurs ; d'autre part, la soumission de ces textes (surtout le fait de remporter le prix) était la source d'une intensification des échanges épistolaires avec le monde académique. On ne peut s'empêcher ici de penser à l'exemple de Rousseau.

Cependant, contrairement à ce que pensent les historiens modernes, Rousseau ne tint qu'un rôle mineur dans la popularisation du circuit du concours. Quand il remporta son premier et dernier concours en 1750, cela faisait déjà 80 ans que le concours était le paradis des polygraphes. Sa victoire fut l'effet et non la cause de cette frénésie de concours qui gagna les couches moyennes des lettres françaises au lendemain de la mort de Louis XIV (lorsque les concours furent marqués par un esprit critique plus prononcé). Une source d'inspiration plus probable pourrait venir de Bernard de Fontenelle, qui avait tiré parti de ses nombreuses victoires pour s'assurer un siège à l'Académie française à la fin du XVII^e siècle¹⁰. La participation du citoyen de Genève au concours témoignait de l'influence grandissante des concours académiques au niveau national et international. Rousseau, Genevois résidant à Paris, connut le succès dans une académie de moindre importance à Dijon. Avec l'aide d'une presse francophone efficace et de plus en plus répandue, les écrivains dans toute la France et par-delà les frontières pouvaient se tenir au courant des derniers événements des concours académiques¹¹.

8 - Antoine-François DELANDINE, *Couronnes académiques ou Recueil des prix proposés par les sociétés savantes, avec les noms de ceux qui les ont obtenus, des Concurrents distingués, des Auteurs qui ont écrit sur les mêmes sujets, le titre & le lieu de l'impression de leurs ouvrages. Précédé de l'Histoire abrégée des Académies de France*, Paris, Cuchet, 1787, t. 1, p. v-x.

9 - Sur la République des Lettres, voir Anne GOLDFAR, *Impolite learning: Conduct and community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New Haven, Yale University Press, 1995.

10 - Pour Fontenelle et le concours académique, voir Roger MARCHAL, *Fontenelle à l'aube des Lumières*, Paris, H. Champion, 1997, et J. L. CARADONNA, « The Enlightenment... », *op. cit.*, chap. 1.

11 - Il est tentant de qualifier les habitués du circuit du concours, pour reprendre l'expression de Roger Chartier et Michel de Certeau, de « communauté de lecture ». Toutefois, le circuit était également une « communauté d'écriture » où les individus restaient en contact à travers leur participation commune aux échanges écrits.

D. Roche a fourni des éléments suggérant que les participants aux concours provinciaux résidaient à proximité de l'académie organisatrice¹². En revanche les académies parisiennes accueillait un nombre croissant de participants de provinces éloignées et d'autres pays. Il suffit de se pencher sur l'origine des participants aux concours de l'Académie des sciences de Paris dans la première moitié du XVIII^e siècle. Les concours en philosophie naturelle, riches en débats, attiraient des savants des quatre coins de l'Europe. En 1720, un professeur de Lausanne remporta le concours sur la nature du mouvement. En 1724, un Écossais sortit vainqueur d'un concours acharné sur « les lois du choc des corps ». Son opposant n'était autre que Jean Bernoulli, l'auguste patriarche d'une famille de virtuoses mathématiciens suisses (Jean et ses deux fils) qui remportèrent en tout 17 prix de l'Académie des sciences entre 1725-1757. Parmi les autres lauréats, on trouve un professeur de physique venant de Saint-Pétersbourg, un marquis italien qui enseignait à Padoue, la famille Euler (y compris Léonard, Charles et Jean-Albert) d'origine germano-russe, et différents intellectuels venant des provinces françaises. Les autres lauréats venaient d'Espagne ou de Frise. Même phénomène avec la liste des lauréats à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres dont les vainqueurs venaient de Padoue, de Venise, des Flandres et de Prusse. Vers le milieu du siècle, un Bernois, Frédéric-Samuel Schmidt, remporta 10 prix de l'Académie sur une période de 9 ans. Les archives académiques recensent un nombre important de noms étrangers écrits dans un français approximatif.

L'augmentation du nombre de sociétés savantes finançant les concours vient également appuyer leur caractère international. Si les Français ouvrirent la marche, leurs voisins européens ne tardèrent pas à suivre leur exemple. Les académies financées par des sociétés firent leur apparition sur tout le continent : en Allemagne, aux Pays-Bas, dans les îles Britanniques, en Italie, au Danemark, en Suède, en Autriche, en Suisse, en Russie et en Espagne. Le concours atteignit également des avant-postes de la République des Lettres qui avaient parus jusqu'alors intouchables : la société économique de Majorque, l'académie des belles-lettres de Corse et le cercle des Philadelphes du Cap-Français situé dans la colonie française de Saint-Domingue¹³. Toutefois, aucun pays ne pouvait rivaliser avec la France et son nombre impressionnant de sociétés intellectuelles et de concours. Avec près de 50 sociétés finançant les concours (tabl. 1) et plus de 2 300 concours (tabl. 2), la contribution de la France au concours académique surpassait certainement celle de tous les autres pays européens réunis. Quoique les académies parisiennes aient

12 - D. ROCHE, *Le siècle des Lumières...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 335, vol. 2, p. 500.

13 - Sur le cercle des Philadelphes, voir *Nouvelles de la République des lettres et des arts*, 19 juillet 1786, p. 325 : « les prix qu'elle a proposés [...] a excité l'émulation parmi les Colons ». Voir également James E. McCLELLAN III, *Colonialism and science: Saint Domingue in the old regime*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992, p. 217, 246-247 et 257 ; voir aussi les nombreuses lettres et documents des Philadelphes à l'académie de Bordeaux, conservés à la bibliothèque municipale (ci-après BM) de Bordeaux, fonds Lamontaigne, 1696 (XXIX), t. II.

Tableau 1 – Les sociétés savantes organisatrices de concours en France métropolitaine

Académie des Jeux Floraux (1323/1324-1790)
Palinods de Rouen/Académie de l'Immaculée Conception de Rouen (1486-1789)
Palinods de Caen (1527-1794)
Académie française (1671-1793)
Académie d'Arles (1682-1689)
Académie d'Angers (1687-1694, 1749, 1784-1788)
Conférences académiques de Toulouse/Lanternistes (1694-1704)
Académie de Bordeaux (1715-1791)
Académie royale des sciences (1720-1793)
Académie des sciences et beaux-arts de Pau (1724-1774)
Académie de Marseille (1728-1795)
Académie royale de chirurgie de Paris (1733-1789)
Académie des inscriptions et belles-lettres (1734-1794)
Académie de Soissons (1735-1750)
Académie de Villefranche (1741-1743, 1777-1779)
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Dijon (1742-1794)
Académie de Montauban (1744-1791)
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen (1746-1791)
Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse (1748-1795)
Académie d'Amiens (1750-1791)
Académie de Stanislas [Nancy] (1751-1791)
Académie de Besançon (1753-1789)
Académie royale des sciences et belles-lettres de Caen (1758-1788)
Académie de Lyon (1760-1793)
Société royale des sciences et arts de Metz (1761-1793)
Société royale d'agriculture de Paris (1764-1766, 1786 ?)
Société royale des sciences de Montpellier (1767-1789)
Société d'agriculture d'Aix (années 1770)
Académie de La Rochelle (1770-1790)
Société d'agriculture de Limoges (1770-1779)
Académie de Nîmes (1772-1790)
Société d'agriculture de Lyon (1772-1785)
Société royale de médecine de Paris (1776-1790)
Société d'agriculture d'Orléans (1776-1785)
Académie de Châlons-sur-Marne (1777-1792)
Société libre d'émulation de Paris (1777-1781)
Société d'agriculture d'Auch (1777-1784)
Société royale d'agriculture de Soissons (1777-1779)
Société des philanthropes de Strasbourg (1778)
Société royale de physique, d'histoire naturelle et des arts d'Orléans (1778-c. 1787)
Académie royale des belles-lettres d'Arras (1784-1790)
Société d'émulation de Bourg-en-Bresse (1785-1790)
Société d'agriculture de Laon (1786-1794)
Société patriotique de Bretagne (1786)
Société académique et patriotique de Valence en Dauphiné (1786-1790)
Société littéraire de Grenoble/Académie delphinale (1787-1790)
Société d'agriculture, de commerce et des arts de Nantes (1793)

Tableau 2 – L'évolution des concours en France métropolitaine de 1670 à 1795

Années	Nombres de concours
1670-1679	48
1680-1689	61
1690-1699	60
1700-1709	83
1710-1719	80
1720-1729	101
1730-1739	144
1740-1749	190
1750-1759	252
1760-1769	320
1770-1779	357
1780-1789	475
1790-1795	133
Total	2 304¹

1 - Ces nombres diffèrent grandement de ceux de D. Roche. La différence réside en partie dans la méthode utilisée pour compter. Bien souvent, les académies posaient la même question à l'envi et ce, sur une période de plusieurs années. Par exemple, devrait-on compter seulement une fois l'éloge de Montesquieu à l'académie de Bordeaux? Contrairement à D. Roche, j'ai décidé de considérer les mêmes questions comme faisant partie d'un seul concours. Aussi, bien que l'éloge de Montesquieu ait eu lieu plusieurs fois, il ne représente qu'un concours. J'ai également pris en compte les statistiques non seulement des académies, mais aussi celles des institutions savantes. D. ROCHE, *Le siècle des Lumières...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 325-336; *Id.*, *France in the Enlightenment*, trad. par A. Goldhammer, Cambridge, Harvard University Press, 1998, p. 572.

contribué en grande partie à ces concours et aient influencé le choix des sujets par les autres académies, la pratique prit une véritable ampleur grâce aux provinces¹⁴. Bien que l'Académie française soit à l'origine du renouveau des concours dans les années 1670, les Jeux Floraux médiévaux à Toulouse constituaient depuis longtemps l'épicentre des concours intellectuels. Au XVIII^e siècle, la pratique s'étendit à la plupart des régions du royaume. De même que la République des Lettres, le concours académique se développa tant au niveau national qu'international¹⁵. La France alimenta également la nature cosmopolite de la pratique en faisant du français la *lingua franca* des concours académiques. La plupart des institutions acceptaient des propositions en français, en latin (même si ces dernières connurent un déclin au cours du siècle) et dans la langue du pays.

Concours, critique, expertise

Au milieu du XVII^e siècle, l'Académie française relança la pratique des concours à prix, qui datait du Moyen Âge (Jeux Floraux), voire, en un sens, de l'Antiquité

14 - Au cours de cette période, les sociétés parisiennes organisaient 459 concours sur 2 307, soit environ 19%.

15 - J. L. CARADONNA, « The Enlightenment... », *op. cit.*, chap. 1.

grecque (Jeux d'Athènes)¹⁶. Les promoteurs des deux premiers prix proposés à échéance régulière au XVII^e siècle veillèrent à ce que les sujets des concours concernassent l'Église et le roi. Jean-Louis Guez de Balzac laissa 2 000 livres pour que l'Académie créât un prix régulier d'éloquence à remettre à celui qui « au jugement de ladite Academie auroit le mieulx reussy sur la matiere de pieté qui auroit esté traictée¹⁷ ». Guez de Balzac en personne dicta à l'Académie les sujets des dix premiers concours. Afin d'assurer l'orthodoxie religieuse des propositions, l'Académie exigea que les concurrents potentiels soumissent leurs travaux à l'approbation de deux théologiens de la Sorbonne, et stipula que les auteurs fissent suivre leurs essais d'une prière à Jésus-Christ¹⁸. Après avoir consacré un prix à la dévotion religieuse, l'Académie se tourna du côté de la Couronne. En 1671, Paul Pellisson et deux autres membres mirent de côté des fonds pour un concours de poésie « à la louange du Roy »¹⁹. François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon et membre de l'Académie, pérennisa la fondation du prix en 1699²⁰. L'Académie recommanda que les concurrents conclussent leurs poèmes par une courte prière au roi²¹. En conséquence, les sujets des concours à l'Académie française, ainsi que dans les autres académies royales, eurent tendance à glorifier la religion et la monarchie et ne récompensèrent que les plus adulateurs parmi les concurrents. En 1675, le sujet en poésie était à « la gloire des armes et des lettres sous Louis XIV », et en 1683 le sujet d'éloquence un « discours sur ces paroles de la Vierge : *Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum* ». À l'Académie royale de peinture et de sculpture, les académiciens adaptaient parfois les sujets aux activités politiques de la Couronne. Par exemple, le traité d'Aix-la-Chapelle de 1668, qui conclut la guerre de Dévolution, fournit le motif pour un concours de peinture sur « Louis offrant la paix à l'Europe²² ».

Dès le deuxième quart du XVIII^e siècle, les sujets des concours se diversifièrent radicalement. Ils constituaient un mélange de propagande royale, d'échanges technocratiques, de débats philosophiques et de ruminations critiques sur les institutions sociales et politiques de l'Ancien Régime. Certaines académies, comme

16 - François DE GÉLIS, *Histoire critique des Jeux Floraux depuis leur origine jusqu'à leur transformation en académie, 1323-1694*, Toulouse, E. Privat, 1912; James F. ENGLISH, *The economy of prestige: Prizes, awards, and the circulation of cultural value*, Cambridge, Harvard University Press, 2005.

17 - ACADÉMIE FRANÇAISE, *Les registres de l'Académie Française, 1672-179*, t. IV, 1635-1793. *Documents et table analytique*, Genève, Slatkine, 1971, p. 53; Pierre-Joseph THOULIER, abbé D'OLIVET, *Histoire de l'Académie Française, depuis 1652 jusqu'à 1700*, Paris, chez Jean-Baptiste Coignard fils, 1730, p. 11.

18 - ACADÉMIE FRANÇAISE, *Registres de l'Académie Française...*, *op. cit.*, p. 54.

19 - Abbé D'OLIVET, *Histoire de l'Académie Française...*, *op. cit.*, p. 12; *Registres de l'Académie Française...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 56; *Recueil de plusieurs pièces d'Éloquence et de Poésie, présentées à l'Académie française pour les prix de l'année MDCCIV. Avec plusieurs discours qui ont été prononcés dans l'Académie, en différentes occasions*, Paris, J. B. Coignard, 1725, p. 4.

20 - ACADÉMIE FRANÇAISE, *Acte de fondation d'un fonds pour le prix de poésie*, 31 mai 1699.

21 - Abbé D'OLIVET, *Histoire de l'Académie Française...*, *op. cit.*, p. 12.

22 - Peter BURKE, *The fabrication of Louis XIV*, New Haven, Yale University Press, 1992, p. 72.

l'académie de Montauban et celle de l'Immaculée Conception de Rouen, continuaient à promouvoir l'Église et la Couronne. Tandis que plusieurs autres énonçaient des sujets sur les thèmes les plus controversés de l'époque : les théories de Newton et de Descartes ; le « dépérissement des bois » ; les mesures prises pour faire « cesser la mendicité » ; les moyens pour abolir la « servitude » et « préserver les nègres » transportés vers le Nouveau Monde, ainsi que les manières pour mieux « rendre la justice en France ». Il y eut également des concours sur la santé des femmes et l'« éducation » des enfants, sur la légitimité de la « libre exportation des grains » promulguée par les Physiocrates et sur l'abolition ou non de la « corvée » et autres taxes ²³. En s'émancipant peu à peu de son caractère monarchique, le concours académique devint progressivement un espace d'émulation intellectuelle, dans lequel coexistait une pluralité de perspectives.

D. Roche a montré que la période fut marquée par un intérêt soudain pour des sujets plus utilitaires en « économie », « sciences », « techniques » et en « histoire », ainsi que par le déclin inopiné de sujets en « philosophie », « morale », et « belles-lettres » ²⁴. Il faut ajouter que la transition critique entre le XVII^e et XVIII^e siècle fut caractérisée par la prise de distance par rapport aux autorités religieuses et politiques (surtout à l'égard de la figure de Louis XIV) et par l'importance croissante accordée aux intérêts d'ordre pratique. Chaque année, de nouveaux concours sur les réformes sociales, économiques et légales virent le jour. L'apparition de tels sujets dans le concours académique fut le résultat d'une prise de conscience utilitaire de la part des sociétés érudites françaises qui émergea, selon Pierre Barrière, dans le deuxième quart du XVIII^e siècle ²⁵. Dans les années 1720, l'Académie royale des sciences commença à publier des concours « scientifiques » sur l'astronomie, la navigation et l'ingénierie – un tournant radical par rapport aux concours exclusivement littéraires de l'Académie française sous Louis XIV. Il importe de remarquer que, dans les années 1770, certaines académies créèrent de fait des « prix d'utilité ». Par ailleurs, le déclin général de la suprématie de la monarchie française sous Louis XV, combiné avec l'entrée en scène de contrôleurs généraux et d'intendants qui promurent des prix technocratiques, coïncida avec la transformation progressive du concours académique en espace d'échanges critiques ²⁶.

Il convient toutefois de ne pas confondre la critique rationnelle avec le radicalisme philosophique. Le concours académique était, en partie, « critique » dans le sens posé par Jean-François Marmontel – lui-même illustre lauréat des concours –

23 - J. L. CARADONNA, « The Enlightenment... », *op. cit.*, annexe A.

24 - D. ROCHE, *Le siècle des Lumières...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 344, vol. 2, p. 138-148 et p. 461 ; *Id.*, *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 165-173 ; Pierre BARRIÈRE, *L'Académie de Bordeaux, centre de culture internationale au XVIII^e siècle, 1712-1792*, Bordeaux, Bière, 1951 ; Marcel BOUCHARD, *L'Académie de Dijon et le premier discours de Rousseau*, Paris, Les Belles Lettres, 1950 ; R. CHARTIER, « L'Académie de Lyon... », *art. cit.*, p. 133-250.

25 - P. BARRIÈRE, *L'Académie de Bordeaux...*, *op. cit.*

26 - Voir Jeffrey W. MERRICK, *The desacralization of the French monarchy in the eighteenth century*, Baton-Rouge, Louisiana State University Press, 1992 ; Dale K. VAN KLEY, *The religious origins of the French Revolution: From Calvin to the civil constitution, 1560-1791*, New Haven, Yale University Press, 1996.

dans le dixième tome de l'*Encyclopédie*. Son article intitulé précisément « Critique », qui emprunte librement à Descartes et Condillac, définit la critique comme « un examen éclairé et un jugement équitable des productions humaines », par lequel les individus examinent, éprouvent, dissèquent, confirment, démentent, comparent et jugent les arguments des autres, dans le but ultime d'éclairer et de faire progresser utilement l'esprit humain. Il y affirme même que le public est le plus apte à fournir des jugements utiles : « il suit des principes que nous venons d'établir, qu'il n'y a de critique universellement supérieur que le public, plus ou moins éclairé suivant les pays et les siècles, mais toujours respectable en ce qu'il comprend les meilleurs juges dans tous les genres²⁷ ». Ce faisant, Marmontel reprend la réponse d'un participant à un concours de 1756 à Besançon : « Pourquoi le jugement du public est-il ordinairement exempt d'erreur et d'injustices ? » Comme l'écrit Pierre Durey d'Harnoncourt, l'auteur de l'essai, « les lumières du public sont moins bornées et plus pures que celles des particuliers ; c'est que ses vues sont moins intéressées et plus libres²⁸ ». C'est bien ce type de critique que l'on retrouve dans le concours académique de la seconde moitié et de la fin du XVIII^e siècle, se réclamant du public mentionné par Marmontel et d'Harnoncourt. Cependant, la critique modérée qui s'exprimait dans les concours ne concernait presque jamais l'athéisme, le matérialisme ou encore le républicanisme, mais bien plutôt les pratiques sociales et politiques, tout en encourageant la réforme sociale.

Quoique je n'aie guère la place de mettre en contexte chacun de ces débats, il importe de considérer brièvement quelques exemples des perspectives critiques exprimées dans les concours. Le thème de la servitude humaine est un motif récurrent dans les concours de la fin du XVIII^e siècle. Le premier concours impliquant le thème de l'esclavage fut publié, de fait, dès l'année 1741, quand l'académie de Bordeaux tint un concours sur la couleur de peau des « nègres ». Les réponses au concours mentionnent souvent les esclaves africains, et envisagent l'esclavage d'une manière positive. À partir des années 1770, les participants qui mentionnent l'esclavage ont tendance à le faire en termes négatifs. En 1775, un participant à un libre concours de poésie à l'Académie française alla jusqu'à demander à Louis XVI d'abolir la traite des esclaves :

*O toy, jeune Louis, dont la paisible aurore
promet des jours sérens au français qui t'adore,
tu dois un grand exemple à cent peuples divers,
fais respecter nos loix dans un autre univers
leur sublime équité n'admet point d'esclavage,
Brise, brise les fers du negre est du sauvage,
que ces infortunés soient libres a jamais...*²⁹

27 - Jean-François MARMONTEL, « Critique », in *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, publié par M. Diderot et par M. d'Alembert. Nouvelle édition, Genève, Pellet, 1777, vol. 10, p. 7-8, 14 et 16.

28 - BM de Besançon, fonds de l'académie, 17.

29 - Archives de l'Institut, A 11 (poème 39).

Le poème, intitulé *L'esclavage des Américains et des Nègres*, reçu une « première mention avec éloge » de la part de l'Académie française. En 1778, l'académie de Stanislas à Nancy décerna les plus grands honneurs à une dénonciation plus prosaïque de l'esclavage. L'auteur, un certain Nicolas, proposait un *Essai philosophique sur l'esclavage des Nègres*. L'annonce de la victoire dans le *Journal de Nancy* mentionne l'essai victorieux ainsi que le poème pour l'Académie française – qu'elle cite en termes élogieux – mettant par là même en évidence le fait que les académies avaient commencé à s'intéresser au sort des esclaves africains : « La barbarie et la férocité avec lesquelles sont traitées ces malheureuses victimes de la cupidité Européenne révoltent toutes les âmes sensibles. [...] L'importance de la question traitée dans ces essais, question qui n'intéresse pas à la vérité la Lorraine en particulier, mais bien l'humanité entière, semblait assurer à l'Auteur une victoire, qui d'ailleurs ne lui était disputée³⁰. » Les concours de l'académie de Bordeaux, qui posa une question relative à l'esclavage en 1778, ainsi que les nombreuses académies qui, dès 1780, acceptèrent la proposition de l'abbé Raynal d'organiser un concours sur la « découverte de l'Amérique », reçurent souvent des essais qui attaquaient l'institution de l'esclavage³¹. Voici ce qu'écrivit en 1778 un participant au concours de l'académie de Bordeaux :

Sans vouloir improuver ni applaudir au système dominans qui a pu permettre à quelques natives civilisés de l'Europe de passer en Afrique pour y faire la traite de l'humanité et perpétuer les fers ainsi que la misère d'un nombre prodigieux d'esclaves qu'ils y vont chercher ; il paroître toujours cruel et dénaturé aux yeux de la raison de prétendre soumettre de dessein prémédité, des hommes doués des attributs de notre organisation à une servitude abjecte et odieuse, inflexible, dure, cruelle et si assemblant en tous point à la condition animale³².

L'académie de Bordeaux, qui favorisait en général la traite des esclaves, ne récompensa pas l'essayiste cité. De fait, ce genre d'essais, dans lequel des auteurs exprimaient publiquement une critique de l'esclavage, a été presque entièrement ignoré dans l'histoire de la pensée abolitionniste en France.

Pour prendre un deuxième exemple, que l'on considère les réponses aux dix concours sur la pauvreté et la mendicité organisés entre 1759 et 1789. Ce n'est pas une coïncidence si ces concours furent publiés en un temps où la Couronne française mettait en œuvre différentes méthodes pour combattre la mendicité : des ateliers de charité, des hôpitaux de confinement ainsi que des dépôts de mendicité³³.

30 - *Journal de Nancy*, 1778, p. 135.

31 - Gilles BANGAREL, *Raynal, ou le devoir de vérité*, Paris, Honoré Champion, 2004 ; Hans-Jürgen LÜSEBRINK et Alexandre MUSSARD, *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique : Chastellux, Raynal et le concours de l'Académie de Lyon*, Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, 1994.

32 - BM de Bordeaux, fonds Lamontaigne, 828 (LXXXIX) (essais n° 1, 2 et 3).

33 - Olwen H. HUFTON, *The poor of eighteenth-century France, 1750-1789*, Oxford, Clarendon Press, 1974 ; Colin JONES, *Charity and bienfaisance: The treatment of the poor in the Montpellier region, 1740-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

D'autant plus intéressant est le fait que des intendants parrainaient souvent de tels concours. C'était le cas de Gaspard Louis Rouillé d'Orfeuil, l'intendant de Champagne qui en 1777 organisa le tout premier prix de l'académie de Châlons-sur-Marne : « Quels sont les moyens de détruire la mendicité en rendant les mendiants utiles à l'État sans les rendre malheureux³⁴ ? » Il en est de même pour les concours parrainés par les sociétés d'agriculture à Orléans, Soissons et Lyon. L'intérêt pour le concours académique de la part des intendants est loin d'être surprenant. En qualité d'agents provinciaux de la Couronne, ils étaient de fait en charge de la supervision des dépôts de mendicité (et de l'aide aux pauvres en général), et comprenaient de la sorte mieux que quiconque les failles du système³⁵. Bien que le rôle des dépôts fût de soulager les hôpitaux, ils n'eurent qu'un impact superficiel sur le problème – profondément enraciné – de la pauvreté rurale. En un sens, les intendants engagèrent le public à combattre le problème persistant de la mendicité. Certes, les enjeux intellectuels du concours académique variaient d'un concours à l'autre. Mais dans ces concours particuliers promus par les intendants réformistes, l'enjeu consistait dans les moyens par lesquels l'État affrontait les problèmes pratiques de la société comme la mendicité. D'ailleurs, le public prit ces concours fort au sérieux. Le concours de Châlons-sur-Marne, par exemple, reçut rien moins que 125 manuscrits, tandis que la plupart des concours de la même époque n'en recevaient que cinq à dix³⁶.

De temps à autre, les intendants avaient recours aux idées des concurrents pour réformer les dépôts de mendicité. L'abbé Leclerc de Montlinot, arrivé deuxième en 1777 à Châlons, mais vainqueur du concours sur la mendicité de la société d'agriculture de Soissons, fut engagé par l'intendant de Soissons pour réformer le dépôt local. Il supervisa ce dépôt pendant de nombreuses années, mettant en application plusieurs réformes tirées de son essai gagnant et finalement il obtint un poste au comité de mendicité de l'Assemblée nationale³⁷. Même si le cas de Montlinot était plutôt isolé, il est important de remarquer que les académies récompensaient généralement des essayistes qui développaient des solutions humaines et pratiques au problème de la mendicité. Au concours de 1759 à Besançon, le vainqueur, nommé Puricelli, établissait d'une manière optimiste que la mendicité aurait pu être éradiquée avec l'aide d'une administration rationnelle. Il affirmait qu'en éduquant les pauvres et en leur apprenant à travailler, on pourrait

34 - AD de la Marne, 1 J 35.

35 - Thomas M. ADAMS, *Bureaucrats and beggars: French social policy in the Age of the Enlightenment*, New York, Oxford University Press, 1990, p. 18, 50-51, 57, 159 et 166.

36 - AD de la Marne, 1 J 35, 1 J 36, 1 J 37, 1 J 38, 1 J 39, 1 J 40, 1 J 41, 1 J 42. John SHOVLIN, *The political economy of virtue: Luxury, patriotism, and the origins of the French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 2006, p. 139-140, se référant à ce même concours, fixe par erreur le nombre à 118.

37 - BM de Soissons, fonds Perin, 4740. Charles-Antoine-Joseph LECLERC DE MONTLINOT, *Discours qui a remporté le prix à la Société royale d'agriculture de Soissons, en l'année 1779, sur cette question... quels sont les moyens de détruire la mendicité... dans la ville de Soissons ?*, Lille, C. Lehoucq, 1779 ; T. M. ADAMS, *Bureaucrats and beggars...*, op. cit., p. 188-195.

décharger la société (en particulier les hôpitaux) de la tâche impossible d'aider les pauvres. Il suggérait que le pauvre pourrait travailler à des « ouvrages utiles », en produisant des « laines de chanvre » et en apprenant d'autres « arts simples », mais qu'« à mesure qu'ils s'avanceront dans la perfection on pourra les employer à d'autres ouvrages, où il y aura plus de méthode...³⁸ ». L'abbé de Malvaux, qui fournit la synthèse des essais de Châlons-sur-Marne, prit la parole au nom de plusieurs concurrents, parmi lesquels Montlinot, en dénonçant l'appauvrissement des artisans opposé au luxe et à l'opulence de l'aristocratie : « Cette foule de riches, gens oisifs uniquement occupés de leurs plaisirs, font éclore de toutes parts les artisans de la débauche et de la misère, et mettent en crédit ces professions qui font dépérir les mœurs³⁹. » L'auteur d'un essai de Châlons préfigurait certains des arguments avancés par l'abbé Sieyès dans *Qu'est-ce que le Tiers État?*, en affirmant que les lois créées par la monarchie française « n'accorde[nt] la considération qu'à la richesse et à l'oisiveté » et « avili[ssent] les classes utiles ». Par ailleurs, le concurrent s'en prenait à la dîme collectée par l'Église catholique, au « cens » et aux autres droits seigneuriaux, aux « impôts excessifs et toujours arbitraires », et en général il accusait le système légal de la France fondé sur le privilège de classe de perpétuer l'indigence populaire. De fait, sa solution au problème préfigure nombre de réformes de la Révolution française : l'abolition de la dîme, la suppression du privilège de classe, la création d'un nouveau code légal fondé sur des idées simples d'équité et la création de projets de travaux publics pour les « mendiants valides ». Le résumé de l'essai par l'Académie note qu'« il propose encore de diminuer le faste des églises, supprimer le pain beni, [et] le luminaire⁴⁰ ». L'essai gagnant de Montlinot à Soissons décrit ce que l'on ne peut définir que comme un paquet de réformes socialistes avant la lettre. Après avoir déploré le traitement des pauvres sur les terres seigneuriales – « l'homme y étoit bien moins soigné que l'animal qu'on y nourrit pour le plaisir » – l'auteur poursuit en détaillant un plan ambitieux de redistribution financière. Ses propositions plus pratiques, comprenant une amélioration de l'hygiène et de la nourriture dans les dépôts de mendicité, furent mises en œuvre dès qu'il devint un bureaucrate salarié⁴¹.

On peut enfin prendre en considération le résultat d'un concours dans lequel les propositions des concurrents furent effectivement utilisées par la Couronne. En 1763, le chef de la police parisienne, Antoine Gabriel de Sartine, fit un don de 1 000 livres pour un prix en espèces à attribuer par l'Académie des sciences dans le cadre d'un concours d'essai sur la construction de nouveaux lampadaires pour

38 - BM de Besançon, fonds de l'académie, 20.

39 - Abbé DE MALVAUX, *Les moyens de détruire la mendicité en France, en rendant les mendiants utiles à l'État sans les rendre malheureux ; tirés des mémoires qui ont concouru pour le prix accordé en l'année 1777, par l'Académie des Sciences, Arts & Belles Lettres de Chalons-sur-Marne*, Châlons, Seneuze, 1779, p. 7-8.

40 - AD de la Marne, 1 J 41.

41 - BM de Soissons, fonds Perin, 4740. Pour Montlinot, ce n'étaient pas l'« indolence » ou la « paresse » mais bien les circonstances sociales qui étaient à l'origine de la pauvreté et de la mendicité.

éclairer la ville⁴². L'enjeu pouvait-il être plus évident ? La question se subdivisait en sept parties, et demandait aux participants de proposer (sur la base d'une expérimentation rigoureuse) le meilleur système d'éclairage possible pour les rues, en gardant à l'esprit le coût et le type de matériaux, la durabilité et la résistance au vent du dispositif, sa position dans la rue et son accessibilité pour les équipes de maintenance. Parmi les participants au concours, on comptait Dominique-François Bourgeois de Chateaublanc et Antoine Lavoisier, qui passèrent des années à dessiner et redessiner des dispositifs d'éclairage. Dès 1765, avant même que le concours eût lieu, Sartine utilisa les travaux de Bourgeois, de Lavoisier et d'autres concurrents pour construire et installer quelques lampadaires dans Paris. Grâce à l'intervention directe de Sartine, les prototypes commencèrent rapidement à parsemer les rues de Paris : par exemple rue du Roule, rue Saint-Honoré et rue de Richelieu⁴³. Bourgeois fit accrocher ses propres réverbères sur le Pont-Neuf⁴⁴. En 1765 le *Journal de Toulouse* annonça avec fierté qu'« on a vu, pendant quelque tems, en différens quartiers de Paris, des lanternes de différentes formes concourir avec les lanternes ordinaires. La plupart étoient garnies de lampes, et l'on a eu lieu de reconnoître la supériorité de l'huile, pour la clarté, sur nos chétives chandelles ». Le journaliste ajoute que « les lanternes à réverbères du Sr. Bourgeois, m'ont paru l'emporter sur toutes les autres, tant pour l'effet que pour la durée⁴⁵ ». Le succès de ce concours donna pour une fois l'opportunité aux Parisiens de développer leur propre ville.

Il faut garder à l'esprit que ces concours parrainés par Rouillé d'Orfeuil et Sartine – deux exemples parmi tant d'autres : on pourrait citer par ailleurs les concours de Bertin sur la réforme de l'agriculture, ceux de Turgot sur les impôts, ceux de Necker sur les enfants trouvés, le concours de Lenoir sur le traitement de la rage, etc. – marquèrent un tournant par rapport à la façon dont la monarchie avait recours traditionnellement aux académies. Les administrateurs réformistes rejetaient de plus en plus la dépendance à l'égard des élites institutionnelles et préféraient en appeler à la contribution du public. Au XVIII^e siècle, l'État n'employait qu'un nombre limité de médecins, d'ingénieurs, d'hydrographes, d'architectes, ou de professeurs de sciences susceptibles d'être consultés sur des projets techniques⁴⁶. Cette pénurie relative d'experts ne fit d'ailleurs qu'aggraver la dépendance de

42 - *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres*, Londres, 1783-1789, t. 1, 6 septembre 1763, p. 174 ; Ernest MAINDRON, *Les fondations de prix à l'Académie des sciences. Les lauréats de l'Académie 1774-1800*, Paris, Gauthier-Villars, 1881, p. 25 ; Robert ELLISSEN, *Le concours Sartine 1763-1766. Discours prononcé le 17 juin 1922 [au] Congrès... [de la] Société technique de l'industrie du gaz en France*, Paris, Société anonyme de publications périodiques/E. Desfossés, 1922, p. 4.

43 - Archives de l'Académie, registre de l'Académie royale des sciences, année 1765 (17 août 1765). L'Académie note que Sartine encouragea les participants à tester leurs propres dispositifs dans les rues de Paris.

44 - R. ELLISSEN, *Le concours Sartine...*, *op. cit.*, p. 34.

45 - *Annonces, affiches et avis divers [de Toulouse]*, 27 novembre 1765, p. 191.

46 - Voir Charles C. GILLISPIE, *Science and polity in France at the end of the old regime*, Princeton, Princeton University Press, 1980, p. 491-510.

l'État vis-à-vis des conseils et des recherches de ce groupe restreint⁴⁷. Afin de satisfaire les besoins d'un État technocratique émergent – la construction de nouveaux ponts et de nouvelles routes, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et des installations sanitaires de la ville, l'édification de nouveaux ports et l'augmentation de la productivité agricole –, la monarchie fut contrainte d'étendre son regard au-delà de ce cercle de savants, en suscitant d'autres propositions. Le public fut ainsi investi d'une véritable légitimité d'expertise. Les académies, par le biais des concours, devinrent les instruments par lesquels la monarchie absolue encourageait un débat public, ouvert aux savants et aux hommes de lettres, mais aussi plus largement à tous ceux qui souhaitaient concourir.

Pourquoi participer ?

Pourquoi participait-on aux concours académiques ? Les concurrents participaient pour deux raisons différentes, quoique liées. La première catégorie de participants, divisée en trois sous-ensembles, envoyait aux académies des poèmes et des essais dans l'espoir de gagner de l'argent, un capital culturel ou une reconnaissance sociale. Dans un concours, un lauréat remportait habituellement un minimum de 300 à 400 livres – cependant, certains prix de l'Académie royale des sciences pouvaient s'élever jusqu'à 12 000 livres. Il est probable que la quête des prix en espèces est la raison pour laquelle, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, nombre d'artisans, de fermiers et de laboureurs à peine lettrés soumettaient des essais aux concours académiques⁴⁸. La deuxième catégorie de concurrents participait au concours académique surtout pour contribuer aux débats intellectuels des Lumières.

Le capital symbolique était vital pour les hommes de lettres de second ordre. Ce capital entretenu et distribué par les académies royales avait certainement plus de valeur que l'argent remis aux vainqueurs. Il n'est donc guère étonnant que bien des concurrents aient considéré le circuit du concours comme un travail à temps partiel. Bien sûr, beaucoup ne prirent part qu'à un seul concours. Les véritables habitués du circuit étaient souvent issus des classes moyennes ou aristocratiques de la société française, ce qui leur assurait une certaine stabilité financière et assez de temps libre pour « se faire de l'argent de poche » au moyen du concours

47 - Roger HAHN, *The anatomy of a scientific institution: The Royal Academy of Sciences, 1666-1803*, Berkeley, University of California Press, 1971, p. 51, 69 et 120-121.

48 - Les académies de Nancy, Metz, Châlons, Lyon, Marseille, Bordeaux, Grenoble et Besançon recevaient régulièrement des essais d'artisans entre 1750 et 1789. Voir D. ROCHE, *Le siècle des Lumières...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 341-342. En fait, pour ne donner qu'un exemple, l'académie de Nancy attribua, par trois fois, le premier prix à des artisans entre les années 1755 et 1765 : BM de Nancy, académie de Stanislas, carton non catalogué. Néanmoins, selon D. ROCHE, *Le siècle des Lumières...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 336-340, 90 % des essais furent rédigés par des membres du premier et tiers état. La grande majorité des candidats provenait des arts libéraux, du clergé, du système judiciaire et des professions médicales, ce qui signifie qu'un infime pourcentage de concurrents venait de classes véritablement « populaires ».

académique. Par exemple, Guillaume-Henri-Charles de Goyon d'Arsac, un magistrat parlementaire aisé de Bordeaux, participa à près de vingt concours au cours de sa longue carrière. Les sujets variaient de l'éducation des peuples à la moralité publique sous le règne de Louis XII⁴⁹. Ses revenus officiels lui permirent de publier lui-même ses travaux. Ce fut le cas en 1782 quand il échoua au concours de l'académie de Châlons-sur-Marne sur « les moyens de rendre la justice en France avec plus de célérité et le moins de frais possibles »⁵⁰. Antoine-Louis Chalamont de la Visclède, noble puissant et l'un des membres fondateurs de l'académie de Marseille, passa près de trente ans à participer à des concours. Six victoires à l'Académie française et dix-sept dans les académies de province firent de lui l'un des lauréats les plus titrés de l'histoire du concours académique⁵¹. Calculer ses gains serait chose difficile, mais on peut les estimer à près de 10 000 livres (bien qu'il n'eût guère besoin d'une pareille somme). Pour de tels hommes, le concours académique demeurait un moyen facile d'accumuler du capital culturel et d'asseoir leur réputation intellectuelle.

Le concours académique pouvait aussi servir à asseoir une réputation dans la bonne société. Jean-François Marmontel n'est qu'un exemple, parmi tant d'autres, d'un jeune homme ambitieux qui se servit de son succès au concours académique pour réussir une brillante carrière dans le monde des lettres. Né en 1723 dans l'arrière-pays limousin, Marmontel fit montre de qualités intellectuelles dès son plus jeune âge, au cours de ses études au collège puis à l'université de Toulouse⁵². Sans doute destiné au droit ou à l'instruction religieuse, il rêvait à une vie faite de lettres. Dans ses *Mémoires*, écrits à la fin du siècle, il décrit l'impact que le concours des Jeux Floraux eut sur ses ambitions futures.

*En feuillant par hasard un recueil des pièces couronnées à l'Académie des Jeux Floraux, je fus frappé de la richesse des prix qu'elle distribuoit ; c'étoient des fleurs d'or et d'argent. Je ne fus pas émerveillé de même de la beauté des pièces qui remportoient ces prix, et il me parut assez facile de faire mieux. Je pensais au plaisir d'envoyer à ma mère de ces bouquets d'or et d'argent, et au plaisir qu'elle auroit elle-même à les recevoir de ma main. De là vint l'idée et l'envie d'être poète*⁵³.

49 - Voir J. L. CARADONNA, « The Enlightenment... », *op. cit.*, annexe A ; Harvey CHISICK, *The limits of reform in the Enlightenment: Attitudes toward the education of the lower classes in eighteenth-century France*, Princeton, Princeton University Press, 1981, p. 10 et 23 ; Émerand FORESTIÉ, « La société littéraire et l'ancienne académie de Montauban, 1730-1791 », *Recueil de l'académie des sciences, belles-lettres et arts du département du Tarn-et-Garonne*, Montauban, 1885-1888, p. 371 ; AD de la Marne, concours de l'académie de Châlons-sur-Marne, 1 J 48.

50 - Voir John A. CAREY, *Judicial reform in France before the Revolution of 1789*, Cambridge, Harvard University Press, 1981, p. 116.

51 - Louis-Toussaint DASSY, *L'Académie de Marseille, ses origines, ses archives, ses membres, avec quatre planches de sceaux et de médailles*, Marseille, Barlatier-Feissat, 1877, p. 43-49. Il m'a été impossible de répertorier autant de victoires de Chalamont de La Visclède que L.-T. Dassy.

52 - Jean-François MARMONTEL, *Mémoires*, éd. par J. Renwick, Clermont-Ferrand, G. de Bussac, 1972, vol. 1, p. 1-60.

53 - *Ibid.*, p. 48-49 et 55.

Et poète, il devint. Puisque le jeune étudiant en philosophie n'avait « jamais étudié les règles de poésie », il chercha un manuel de poésie, commença la lecture (et parfois le plagiat) des vers de Jean-Baptiste Rousseau, et se mit à composer⁵⁴. Sa première participation au circuit du concours ne fut l'affaire que de quelques mois. Bien que sa première proposition de poésie aux Jeux Floraux – une ode sur « la poudre à canon » datant de 1743 – ait été une déception, il remporta un souci d'argent d'une valeur de 200 livres l'année suivante, pour une idylle intitulée *L'Églogue*. En 1745, ses trois victoires consécutives aux Jeux Floraux ne manquèrent pas d'attirer l'attention⁵⁵. En fait, pour la première fois dans l'histoire moderne de ce concours, le même participant remportait tous les prix du tournoi annuel⁵⁶. Sur les cinq poèmes que Marmontel soumit cette année-là, trois obtinrent les premiers prix, un fut considéré comme étant de moindre qualité et le cinquième obtint la seconde place⁵⁷.

Le lauréat, qui put goûter pour la première fois à la célébrité littéraire lors de la remise des prix des Jeux Floraux, se délecta de son triomphe : « On nomme à haute voix le poème auquel le prix est accordé ; et, à ces mots, *que l'auteur s'avance*, je me lève, j'approche, et je reçois le prix. On applaudit, comme de coutume... L'effervescence des esprits fut extrême. Les hommes, à travers la foule, me portoient sur les mains ; les femmes m'embrassoient⁵⁸. » Voltaire ne tarda guère à repérer le talent de Marmontel et encouragea le jeune homme à tenter sa chance à Paris, « [la] seule école du goût où pût se former le talent⁵⁹ ». Enhardi par son succès, ce dernier décida de suivre ce conseil, sans toutefois oublier de faire halte à l'académie de Montauban, où il remporta un autre concours en 1745. Grâce au concours académique et à ses prix généreux, le parvenu de 22 ans débuta une vie plus fastueuse : « je me trouvai riche encore de plus de cinquante écus... Jamais je n'ai mangé ni de meilleures perdrix rouges, ni des dindes si succulentes, ni des truffes si parfumées⁶⁰ ». Le succès le suivit jusqu'à Paris. Il remporta par la suite des concours à l'Académie française en 1746, 1747 et 1761. Il remporta également une amarante d'or aux Jeux Floraux en 1749, portant le nombre total de ses victoires à neuf. À l'instar de Fontenelle au XVII^e siècle, son succès dans le monde des lettres ne peut être attribué uniquement à ses victoires académiques. Elles l'aidèrent

54 - *Ibid.*, p. 48-50.

55 - *Ibid.*, p. 49 ; *Id.*, « La poudre à canon », *Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie présentées à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse pour les prix de l'année 1743*, Toulouse, Lecamus, 1743, p. 27-32 ; *Id.*, « L'Églogue », *Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie présentées à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse pour les prix des années 1744-1745*, Toulouse, Lecamus, 1745, pour les poèmes. Il soumit cinq poèmes au total en 1745.

56 - Les Jeux Floraux récompensaient parfois un seul poème par an, mais Marmontel obtint les trois prix du tournoi en 1745.

57 - J.-F. MARMONTEL, *Mémoires*, *op. cit.*, vol. 1, p. 49 et n. 18-19, vol. 2, p. 478-479.

58 - *Ibid.*, vol. 1, p. 50.

59 - *Ibid.*, vol. 1, p. 55.

60 - *Ibid.*, vol. 1, p. 59.

à se faire un nom dans un milieu littéraire concurrentiel⁶¹. Mais les prouesses de Marmontel aux concours ne tardèrent à faire place à une carrière prospère de journaliste, de philosophe, d'auteur et de dramaturge. Il devint, en temps voulu, encyclopédiste et, en 1763, atteignit les sommets du succès littéraire lors de son élection à l'Académie française.

Le prestige et la reconnaissance accompagnant la victoire au concours avaient beaucoup de valeur pour les jeunes savants à la recherche d'une voie d'accès dans le monde des lettres. Il nous faut insister sur cet aspect : le concours académique représentait un des moyens les plus faciles et les moins « douloureux » pour asseoir une réputation littéraire au XVIII^e siècle en France. Le marquis de Chastellux visait juste quand, dans une lettre de 1784 à l'intention du cousin de James Madison, il affirmait que « c'est par eux [les prix proposés par les académies] que les premiers efforts obtiennent de la célébrité ; c'est par eux encore que le jeune homme amoureux de la gloire est dispensé de soupirer trop longtemps après ses premières faveurs⁶² ». Le concours académique traçait l'une des voies du succès en dehors du système de mécénat et des réseaux de protection⁶³ et devint un moyen pour les écrivains de contourner le monde des salons. Cette opportunité unique permet de comprendre pourquoi dans le circuit du concours l'échec pouvait aller jusqu'à briser un aspirant homme de lettres. Que l'on considère le constat amer de Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert au sujet de ceux qui, comme lui, échouèrent au concours académique : « Dominés par cette fausse idée, qu'un prix obtenu peut commencer une réputation, impatients de leur obscurité, irrités par leurs défaites, ils se sont obstinés dans leur ambition⁶⁴. » Il se suicida quelques années plus tard.

Mais une deuxième catégorie de participants était avant tout intéressée par l'établissement d'un agenda intellectuel. Les enjeux intellectuels expliquent pourquoi maints philosophes associés aux Lumières en Europe firent partie du circuit du concours. Nous avons déjà mentionné Bernoulli, Euler et Rousseau. Joseph-Louis Lagrange, mathématicien et astronome de grande renommée, remporta le concours de l'Académie des sciences en 1764, 1766, 1772, 1774 et 1780. Lavoisier, le père de la chimie moderne, domina le concours en 1766 sur la meilleure façon d'améliorer l'éclairage de la ville de Paris⁶⁵. Nicolas Chamfort, le célèbre moraliste,

61 - Si Marmontel s'était fait un nom en tant que lauréat du concours, c'est sa participation à la bonne société des salons parisiens qui affermit sa réputation d'écrivain de talent. Voir Antoine LILTI, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

62 - François Jean DE BEAUVOIR, marquis de CHASTELLUX, « Lettre de M. le Marquis de Chastellux à M. Madison » [1787], in H.-J. LÜSEBRINK et A. MUSSARD, *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique...*, op. cit., p. 46.

63 - A. LILTI, *Le monde des salons...*, op. cit., chap. 5.

64 - Nicolas-Joseph-Laurent GILBERT, « Diatribe au sujet des prix académiques » [1777], *Œuvres complètes de Gilbert, publiées pour la première fois avec les corrections de l'auteur et les variantes, accompagnées de notes littéraires et historiques*, Paris, Dalibon, 1823, p. 348.

65 - Bien que le prix n'ait jamais été officiellement accordé en 1766, Lavoisier reçut tout de même une médaille du roi lors d'une assemblée publique ainsi que les « gratifications » de l'Académie. Voir R. ELLISSEN, *Le concours Sartine...*, op. cit., p. 39-40.

remporta un prestigieux concours d'éloge de Molière à l'Académie française en 1769. Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur de *Paul et Virginie*, participa à un concours à Besançon sur la manière la plus adéquate d'améliorer l'éducation des femmes⁶⁶. En 1738, la marquise du Châtelet et Voltaire firent leur unique entrée dans le circuit et participèrent à un concours de l'Académie des sciences sur « la nature et la propagation du feu ». Dans leurs essais respectifs, fondés sur de nombreuses expériences, le couple de philosophes affirma que chaque corps contenait du feu. Leurs essais ne retirent pas l'attention des juges et le prix fut partagé entre Euler, le père Lozeran de Fiesc et le comte de Créqui⁶⁷. Témoignage de la renommée de Voltaire, l'Académie des sciences décida toutefois de publier les essais récompensés ainsi que les essais perdants dans une édition spéciale de ses *Recueils*⁶⁸.

Jean-Paul Marat est le parfait exemple d'un écrivain aspirant à la reconnaissance intellectuelle qui se servit du concours académique pour promouvoir ses propres découvertes en philosophie naturelle. Dans les années 1770 et 1780, il devint un critique acharné d'Isaac Newton, en menant des expériences et en publiant des textes supposés remettre en cause les découvertes de Newton sur la lumière et la chaleur. En 1786, il publia sa propre traduction annotée de l'*Optique* de Newton⁶⁹. Dans les années 1780, il envisagea le concours académique comme un moyen d'exprimer ses critiques. On estime qu'il participa en tout à douze concours à Berne, Dijon, Lyon, Rouen, Bordeaux et Montpellier⁷⁰. Marat eut souvent recours à des stratégies peu orthodoxes pour se constituer un terrain d'attaque contre la philosophie naturelle de Newton. En 1785 il parvint à convaincre un ami crédule, François-Philippe Gourdin, de parrainer un concours à Rouen sur « les vraies causes des couleurs ». Le futur Ami du peuple, qui, dans les années 1790, allait souvent appeler à la suppression de l'aristocratie, gagna le prix en 1786 sous un pseudonyme aristocratique : M. de Longchamp de Fontainebleau⁷¹. Par la suite, Marat demanda à l'Académie de rendre l'argent du prix au donateur afin que celui-ci pût parrainer un nouveau prix. L'ami complaisant employa la somme pour poser une nouvelle question concernant la philosophie de Newton, cette fois sur « Les expérience de la chaleur latente », que Marat gagna sous un autre nom d'emprunt⁷². Et il n'en

66 - Voir D. ROCHE, *Le siècle des Lumières...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 338 pour une liste plus renseignée des intellectuels célèbres ayant participé au concours académique.

67 - ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, *Recueil des pièces qui ont remporté les prix de l'Académie royale des sciences, depuis leur fondation jusqu'à présent. Avec les pièces qui y ont concouru. Tome quatrième. Contenant les Pièces depuis 1738 jusqu'en 1740*, Paris, G. Martin, J.-B. Coignard, H.-L. Guérin, Ch.-A. Jombert, 1752; voir aussi Florence MAURO, *Émilie du Châtelet*, Paris, Plon, 2006, p. 103-106.

68 - VOLTAIRE, « Essai sur la nature du feu et sur sa propagation », in ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, *Recueil des pièces...*, *op. cit.*, p. 171-219.

69 - Clifford D. CONNER, *Jean-Paul Marat: Scientist and revolutionary*, New Jersey, Humanities Press, 1997, p. 42-45.

70 - Norman Bernard MANDELBAUM, « Jean-Paul Marat: The rebel as savant (1743-1788). A case study in careers and ideas at the end of the Enlightenment », Ph. D., Columbia University, 1977, p. 382.

71 - Louis DAVID, *L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 1700-2000*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2000, p. 137-138.

72 - *Ibid.*, p. 137-138.

resta pas là. Après avoir perdu en 1786 un concours de l'académie de Lyon sur « Newton » et la « réfrangibilité » – le vainqueur, Honoré Flaugergues, ne s'étant guère écarté de la ligne du parti newtonien – Marat parraina secrètement en 1787 un concours similaire à l'académie de Montpellier : « L'explication de l'arc-en-ciel donnée par Newton porte-t-elle sur des principes incontestables ? » Mais au grand dam de Marat, Flaugergues remporta ce nouveau concours. Tout au long de ce chassé-croisé, Marat se forgea une réputation de concurrent redoutable et publia plusieurs de ses essais dans un livre⁷³. Il est évident que, malgré son comportement intrigant, il prit part à certains concours en raison de son intérêt intellectuel marqué pour les problèmes de philosophie naturelle soulevés par Newton.

Le deuxième exemple d'auteur qui prit part au concours académique est fourni par Jacques-Pierre Brissot. Brissot, juriste diplômé qui consacra la plus grande partie des années 1770 et 1780 aux recherches et à l'écriture sur la réforme légale en France, remporta deux concours à l'académie de Châlons-sur-Marne à l'époque de la publication de son grand ouvrage : *Théorie des lois criminelles*⁷⁴. Dans son premier essai, *Le sang innocent vengé, ou discours sur les réparations dues aux accusés innocents* (1780), Brissot se livra à une condamnation éclatante d'un système légal oppressif et rétrograde qui lançait souvent de fausses accusations contre des citoyens innocents⁷⁵. Il proposa que les accusés reconnus innocents d'un crime fussent dédommagés proportionnellement aux souffrances endurées suite à leur arrestation⁷⁶. Dans son second essai, *Les moyens d'adoucir la rigueur des loix pénales en France, sans nuire à la sûreté publique* (1782), qui fut couronné l'année suivante, il présenta un réquisitoire contre le système féodal, l'« esprit despotique de Richelieu », l'« inégalité de la distribution des richesses, et le peu de secours donnés à l'indigence », la peine de mort, la générale « disproportion de la peine au crime » dans le système légal français, ainsi que l'inaptitude des philosophes et des législateurs à reconnaître distinctement les racines de la criminalité⁷⁷. Les mêmes arguments apparaissent dans sa *Théorie des lois criminelles*.

L'abbé Grégoire est un dernier exemple d'auteur prenant part au concours académique dans l'espoir de promouvoir un certain agenda intellectuel. Il participa à l'un des concours académiques du XVIII^e siècle qui font encore l'objet de discussion parmi les historiens : celui de 1787, à l'académie de Metz, sur « les moyens de

73 - Jean-Paul MARAT, *Mémoires académiques ou nouvelles découvertes sur la lumière relatives aux points les plus importants de l'optique*, Paris, N.T. Méquignon, 1788.

74 - Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Théorie des lois criminelles*, Berlin, 1781 ; Leonore LOFT, *Passion, politics, and philosophy: Rediscovering J.-P. Brissot*, Londres, Greenwood Press, 2002, p. 5-7.

75 - Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Le sang innocent vengé, ou discours sur les réparations dues aux accusés innocents. Couronné par l'Académie des sciences & belles-lettres de Châlons-sur-Marne, le 25 août 1781*, Berlin, 1781, p. 20 et 56-57.

76 - *Ibid.*, p. 49.

77 - Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE, *Les moyens d'adoucir la rigueur des loix pénales en France, sans nuire à la sûreté publique, ou discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne en 1780. Suivis de celui qui a obtenu l'accessit, et des extraits de quelques autres mémoires présentés à la même Académie*, Châlons-sur-Marne, Seneuze & Desauges, 1781, p. IV-V, XI, XVI, 1-2, 35-36, 63 et 81-83.

rendre les Juifs plus utiles et plus heureux en France ». Le concours cherchait explicitement les moyens d'améliorer les conditions des communautés juives locales, menant une existence souvent misérable dans la France du XVIII^e siècle. L'abbé Grégoire, originaire de Lorraine et renseigné sur la détresse des Juifs de France (en 1778, il avait participé à un concours de la société des Philanthropes de Strasbourg sur les Juifs d'Alsace⁷⁸), partagea son prix avec deux concurrents rivaux, dont un Juif polonais nommé Zalkind Hourvitz (ou Hourwitz) habitant à Paris⁷⁹. Dans son essai, intitulé *Sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, l'abbé Grégoire s'en prenait aux iniquités infligées à la population juive : « nous ne parlons qu'avec horreur de la Saint-Barthélemy : mais les Juifs ont été deux cents fois victimes de scènes plus tragiques ; et [qui] étaient les meurtriers⁸⁰ ? » Il affirma que cette discrimination répandue avait affaibli la condition physique autant que morale des Juifs français et soutint que la décriminalisation de leur engagement dans l'agriculture, les arts, le commerce, sans parler du service militaire, aurait pu régénérer de fait le peuple juif⁸¹. Des arguments de la sorte étaient considérés comme assez radicaux dans les années 1780, surtout venant de la part d'un prêtre catholique, et les droits civiques octroyés aux Juifs en septembre 1791 (une idée soutenue par l'abbé Grégoire à l'Assemblée nationale) semblent projeter l'abbé dans l'avant-garde intellectuelle, et sa défense des Juifs et de la citoyenneté juive pendant la Révolution française ne fait que confirmer son engagement intellectuel⁸².

Tout compte fait, il est probable que les concurrents participèrent au concours académique pour diverses raisons, et tant Marat que Brissot et Grégoire bénéficièrent certainement de l'argent et du capital culturel que leur rapportèrent leurs victoires respectives. Mais leur participation aux différents concours s'inscrivait aussi dans un agenda intellectuel personnel, ce qui explique que Brissot ait choisi de participer aux concours concernant la réforme légale et Marat aux concours sur Newton. Dans ses *Mémoires*, Brissot explicite le lien entre son livre et le concours de Châlons, l'essai proposé étant une présentation plus sommaire de réflexions approfondies par ailleurs : « On devait trouver des rapprochements et des différences entre ma 'Théorie' et mon mémoire couronné sur cette dernière question. L'une est en effet, si j'ose m'exprimer ainsi, une mappe monde, l'autre n'est qu'un plan topographique⁸³. » Pour Brissot, participer au concours était une

78 - Alyssa G. SEPINWALL, *The Abbé Grégoire and the French revolution: The making of modern universalism*, Berkeley, University of California Press, 2005, p. 30.

79 - Je cite l'édition moderne : Henri GRÉGOIRE, *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs : ouvrage couronné par la Société royale des sciences et des arts de Metz, le 23 août 1788*, éd. par R. Hermon-Belot, Paris, Flammarion, 1988 ; voir Rita HERMON-BELOTT, *L'abbé Grégoire, la politique et la vérité*, Paris, Le Seuil, 2000 ; A. G. SEPINWALL, *The Abbé Grégoire...*, *op. cit.* Voir aussi BM de Metz, 1349.

80 - H. GRÉGOIRE, *Essai sur la régénération...*, *op. cit.*, p. 50.

81 - *Ibid.*, p. 74-75, 78, 80, 111, 121, 127 et 144.

82 - A. G. SEPINWALL, *The Abbé Grégoire...*, *op. cit.*, chap. 4 et 5.

83 - J.-P. BRISSOT DE WARVILLE, *Mémoires*, *op. cit.*, vol. 1, p. 228.

façon de prendre part à un débat public sur la réforme judiciaire qu'il alimentait selon diverses modalités. Des telles motivations intellectuelles concernent également les concours plus « scientifiques » tenus à l'Académie des sciences, à l'académie de Bordeaux et dans les autres académies. Par exemple, Léonard Euler, Daniel Bernoulli et Jean Bernoulli fils participèrent en 1746 à un concours de l'Académie des sciences sur « l'explication de l'attraction de l'aimant avec le fer, de la direction de l'aiguille aimantée vers le nord, des déclinaisons et de son inclinaison », pour la simple raison qu'ils trouvaient un intérêt scientifique dans les questions posées, n'ayant guère besoin des quelques centaines de livres en jeu ou d'un peu de reconnaissance sociale. C'est pour ces raisons que le concours académique doit être interprété, du moins en partie, comme un lieu d'échange intellectuel et savant.

Quelle place les femmes occupaient-elles dans l'histoire intellectuelle du concours académique ? Elles étaient représentées dans le circuit du concours, même si cette question est fort mal connue. Au XIV^e siècle, le précurseur médiéval des Jeux Floraux avait commencé à autoriser les femmes à participer au concours⁸⁴. Il faut toutefois attendre le XVII^e siècle pour que des concurrentes remportent régulièrement les compétitions savantes. John Iverson et Marie-Pascale Pieretti, qui ont récemment publié un article important sur les femmes dans les concours académiques, affirment que la participation des femmes dans le concours académique se cristallisa sous le règne de Louis XIV, puis déclina au cours du XVIII^e siècle. Ils attribuent cette diminution à un déclin du rôle de la poésie dans la vie culturelle française – la poésie étant l'une des seules activités intellectuelles auxquelles les femmes pouvaient prendre part sans se sentir redevables de qui que ce soit⁸⁵. Les données que j'ai collectées viennent cependant nuancer cette thèse (tabl. 3).

Tableau 3 – Les lauréates des concours académiques, 1671-1790

Année	Nom	Académie/Société	Type de rédaction
1671	Madeleine de Scudéry	Académie	Discours
1687	M ^{me} Des Houlières	Académie française	Ode
1691	M ^{lle} Bernard	Académie française	Poème
1693	M ^{lle} Bernard	Académie française	Poème
1695	M ^{lle} L'Heritier de Villandon	Lanternistes (Toulouse)	Poème (bouts-rimez)
1696	M ^{lle} de Nouvelon ¹	Lanternistes (Toulouse)	Poème (bouts-rimez)
1696	M ^{lle} Bernard	Jeux Floraux	Ode
1697	M ^{lle} Bernard	Académie française	Poème
1697	M ^{lle} Bernard	Jeux Floraux	Églogue
1698	M ^{lle} Bernard	Jeux Floraux	Ode
1698	M ^{lle} Bernard	Jeux Floraux	Ode
1698	M ^{me} la baronne d'Encausse (née Marie de Cadrels)	Jeux Floraux	Élégie

84 - F. DE GÉLIS, *Histoire critique des Jeux Floraux...*, *op. cit.*, p. 31.

85 - John IVERSON et Marie-Pascale PIERETTI, « 'Toutes personnes [...] seront admises à concourir' : la participation des femmes aux concours académiques », *Dix-huitième siècle*, 36, 2004, p. 313-318.

1699	M ^{me} la baronne d'Encausse (née Marie de Cadrels)	Jeux Floraux	Élégie
1700	M ^{me} de Chalvet de Malenfant	Jeux Floraux	Élégie
1701	M ^{me} de Chalvet de Malenfant	Jeux Floraux	Ode
1701	M ^{me} Durand	Académie française	Ode
1706	M ^{me} la présidente Druillet	Jeux Floraux	Églogue
1710	M ^{me} la présidente Druillet	Jeux Floraux	Églogue
1713	Marie-Claire-Priscille- Marguerite de Catellan	Jeux Floraux	Élégie
1715	Marie-Claire-Priscille- Marguerite de Catellan	Jeux Floraux	Églogue
1717	Marie-Claire-Priscille- Marguerite de Catellan	Jeux Floraux	Ode
1739	M ^{me} de Montégut	Jeux Floraux	Élégie
1741	M ^{me} de Montégut	Jeux Floraux	Ode
1741	M ^{me} de Montégut	Jeux Floraux	Élégie
1746	Marie-Anne Lepage, dame Du Boccage	Académie de Rouen	Poésie
1756	M ^{me} la marquise de Lagorce	Jeux Floraux	Poème
1756	M ^{lle} d'Espinasse	Jeux Floraux	Idylle
1757	M ^{me} la marquise de Lagorce	Jeux Floraux	Ode
1758	M ^{me} la marquise de Lagorce	Jeux Floraux	Poème
1761	M ^{lle} de Bermann	Académie de Nancy	Discours
1762	M ^{lle} de Bermann	Académie de Nancy	Discours (Mérite des éloges)
1762	M ^{lle} de Bermann	Académie de Besançon	Discours
1763	M ^{lle} de Bermann	Académie de Besançon	Discours (accessit)
1768	Marie-Anne Lepage, dame Du Boccage	Académie de l'Immaculée Conception de Rouen	Poème
1769	M ^{me} Verdier	Jeux Floraux	Épître
1770	M ^{me} Verdier	Jeux Floraux	Épître
1770	M ^{me} de l'Étoile	Académie de l'Immaculée Conception de Rouen	Ode
1771	M ^{me} de l'Étoile	Académie de l'Immaculée Conception de Rouen	Idylle
1774	M ^{me} de Courcy	Académie de l'Immaculée Conception de Rouen	Poème
1774	Julie d'Assier de la Chassagne, comtesse de Laurencin	Académie de l'Immaculée Conception de Rouen	Poème
1777	Julie d'Assier de la Chassagne, comtesse de Laurencin	Académie de l'Immaculée Conception de Rouen	Idylle
1777	M ^{me} la présidente Brisson	Académie de Marseille	Prix d'éloquence (pour l'éloge de M ^{me} la marquise de Sévigné)
1779	M ^{me} la comtesse d'Esparbès	Jeux Floraux	Épître
1780	M ^{me} la comtesse d'Esparbès	Jeux Floraux	Ode
1780	M ^{me} la comtesse d'Esparbès	Jeux Floraux	Églogue
1780	M ^{me} la comtesse d'Esparbès	Jeux Floraux	Sonnet à la Vierge
1782	M ^{me} de Château-Regnault	Académie de La Rochelle	Éloge d'Anne de Montmorency (accessit)
1790	M ^{me} la comtesse de Beaufort	Jeux Floraux	Épître
1790	M ^{lle} Baquié	Jeux Floraux	Hymne

1 - Elle était la sœur de M^{lle} L'Heritier de Villandon, et la fille de L'Heritier, conseiller et historiographe du roi.

Non seulement les tournois de poésie demeurèrent une branche des concours académiques, mais la participation des femmes aux concours se fit constante au cours des 120 années précédant la Révolution française. Entre 1671 et 1711, 18 concours furent remportés par des femmes ; le nombre est même légèrement plus élevé (24) pour les quarante années précédant 1789. J'estime le nombre total de femmes ayant pris part au concours académique à moins d'une centaine. On peut remarquer que sur 2 300 concours organisés par les sociétés savantes françaises, 49 prix ont été attribués à des femmes. Au XVIII^e siècle, quelques femmes remportèrent même le titre tant convoité de « maîtresse des Jeux Floraux. » Ce qui témoigne d'une participation plus importante des femmes dans ces concours que ce que l'on avait cru jusqu'à présent. Toutefois, ces 49 victoires ne furent pas remportées par 49 femmes différentes : en effet, 13 d'entre elles remportèrent plusieurs prix. Par exemple, M^{lle} Catherine Bernard remporta huit concours dans la dernière décennie du XVII^e siècle. Marguerite de Catallan, M^{me} de Montégut, la marquise de Lagorce, M^{lle} de Bermann et la comtesse d'Esparbès remportèrent au moins trois concours chacune. Ces victoires multiples ramènent le nombre de lauréates à 24. Quoique le nombre puisse paraître restreint, et bien que les femmes fussent à la marge du concours académique, il n'en demeure pas moins notable comparé au nombre de femmes françaises publiées à la même époque : seules 78 femmes furent publiées en France de 1777 à 1788 ; en revanche, des femmes remportèrent 11 concours dans la période allant de 1770 à 1780 (et prirent part à bien plus de concours sans succès)⁸⁶.

Travail intellectuel et contraintes académiques

Le concours académique à partir de la fin du XVII^e siècle et tout au long du XVIII^e siècle consistait en un ensemble varié de règlements et de pratiques dérivées d'une série de conventions académiques consacrées par l'usage. Les statuts des Jeux Floraux, rédigés au Moyen Âge et réécrits en 1694, ainsi que le règlement du concours codifié à l'Académie française dans la dernière décennie du XVII^e siècle, créèrent une structure de base pour les prix sur l'ensemble de la période⁸⁷. Ces mêmes principes ordonnèrent la pratique dans toutes ses manifestations parisiennes et provinciales. Plus important, toutes les académies et les sociétés littéraires qui organisaient des prix interdisaient à leurs membres de participer à leurs propres concours, et les académies observaient scrupuleusement l'anonymat des candidats.

L'anonymat est l'un des aspects majeurs qui distinguaient le concours académique des autres activités intellectuelles de l'époque des Lumières. L'absence totale de prérequis pour l'inscription à ces concours, hormis une capacité basique à écrire, démarque le concours académique des clubs littéraires, des bibliothèques de prêt, des loges maçonniques, des salons, des musées, des salles de lecture et

86 - Carla A. HESSE, *The other Enlightenment: How French women became modern*, Princeton, Princeton University Press, 2001, p. 37.

87 - Voir, pour les statuts, F. de GÉLIS, *Histoire critique...*, *op. cit.*, p. 365-384 et ACADEMIE FRANÇAISE, *Registres de l'Académie Française...*, *op. cit.*, vol. 1 et vol. 4.

des académies dont l'entrée exigeait que l'on soit membre, que l'on possède des contacts haut placés et/ou de bonnes lettres de recommandation. Par ailleurs, du règne de Louis XIV jusqu'à la Révolution française, les concours étaient gratuits et ouverts au public. En garantissant l'anonymat des concurrents, les académies prônaient l'égalité intellectuelle. Au lieu d'écrire leur nom sur la feuille d'inscription au concours, les candidats devaient inscrire une devise latine en haut de la première page. Dans une deuxième enveloppe, plus petite, ils notaient cette même devise ainsi que leur nom, leur profession et leur adresse. C'est seulement une fois le concours jugé et le classement affiché que les académiciens ouvraient les enveloppes scellées pour découvrir la véritable identité du lauréat. Existait-il un autre lieu, à l'époque des Lumières, où l'on pouvait participer à des débats intellectuels sans que le rang, le sexe, l'origine nationale ou le soutien du concurrent dans la bonne société fissent pencher la balance ? Eût-on pu trouver d'autres lieux où les écrivains fussent jugés uniquement sur leur plume et leurs idées ?

Dès que les académies avaient décidé du sujet pour l'année, elles publiaient le concours au moyen de brochures⁸⁸, d'affiches⁸⁹ et d'annonces dans les journaux. Rien qu'à Paris, les lecteurs pouvaient trouver des informations sur les prix en cours dans *Le Mercure galant*/*Mercure de France*, *La France littéraire*, *Les Nouvelles de la République des lettres et des arts*, le *Journal de Paris*, *L'Avant-coureur*, les *Annales politiques, civiles et littéraires* de Linguet, les *Mémoires secrets* de Bachaumont, l'*Année littéraire* de Fréron, et bien d'autres. En 1734, le *Journal des sçavans* répondit au nombre croissant d'annonces de concours en consacrant une section aux « Priz Proposez »⁹⁰. La presse provinciale joua un rôle tout aussi important dans la diffusion du concours académique. Chaque mois (et parfois même chaque semaine), les lecteurs pouvaient lire des annonces de concours dans des périodiques basés en Provence, en Normandie, à Nancy, à Nîmes, à Angers, à Dijon, à Lyon, à Limoges, à Marseille, à Metz, à Bordeaux, en Franche-Comté et à Toulouse⁹¹.

À ce stade du processus, une fois la campagne de publicité terminée, l'initiative passait du côté du public. Les écrivains, poètes et philosophes intéressés par le concours pouvaient commencer leurs recherches et la rédaction du texte pour le concours. Le processus prenait généralement de quelques jours à plusieurs mois. Un poète doué pouvait composer une ode d'une centaine de vers en moins d'une semaine. La rédaction d'un sujet historique ou scientifique pouvait demander plus

88 - Voir, par exemple, ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, *Mémoires de mathématiques et de physique, présentés à l'Académie royale des sciences par divers sçavans, et lus dans ses Assemblées* [Anciennement, *Recueil des pièces qui ont remporté les prix de l'Académie royale des sciences...*], Paris, Moutard, vol. 11, p. 5.

89 - Voir, par exemple, ACADÉMIE FRANÇAISE, *Registres de l'Académie Française...*, op. cit., vol. 4, p. 97.

90 - Voir le *Journal des sçavans* de 1734.

91 - Une liste partielle de périodiques de province qui publièrent des annonces de concours inclurait : le *Journal encyclopédique*, le *Journal de Provence*, les *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse Normandie*, le *Journal de Nancy*, le *Journal de Nismes*, les *Affiches d'Angers*, les *Annonces et affiches de Dijon*, le *Journal de Lyon*, la *Gazette de Limoges*, les *Affiches, annonces et avis divers de Marseille*, le *Journal de Metz*, le *Journal de Guienne*, les *Affiches et annonces de la Franche-Comté* et les *Annonces, affiches et avis divers de Toulouse*.

de temps. Le concours de l'Académie royale des sciences sur le salpêtre demanda des mois de préparations : la recherche des éléments, les expériences, la classification des résultats et la rédaction d'un essai riche en données⁹². Lavoisier, à propos de l'éclairage de la ville de Paris, employa ses propres expériences sur les chandelles et les lampes à huile comme base de son essai. Sa proposition, comprenant une longue analyse digressive sur la mathématique de la lumière, comparait les bénéfices respectifs des différents types d'huiles pour lampe : huile d'olive, de poisson, de Provence, de colza, de noix, de chanvre et de lin. Il consacra plusieurs semaines à ses recherches et à la rédaction de son essai, et employa ses propres données pour soutenir que Paris devait être éclairé au moyen de grandes lampes alimentées en huile d'olive⁹³. Souvent, les participants aux concours non-scientifiques employaient également des données tirées de leur expérience personnelle. Dans un concours sur les « chemins de travers » de la Société d'agriculture de Lyon, le vainqueur du concours, un certain d'Ornay qui avait parcouru bien des routes dont il était question dans son essai, reconnut tout d'abord l'état pitoyable des routes de province, avant de soutenir que la prospérité agricole exigeait des routes dûment praticables, et de conclure en prétextant du sujet pour critiquer la pratique de la corvée : « À ce mot de corvée, toute âme sensible se soulève, elle est en presse, elle se fend. Je renonce à ce moyen oppressif, lorsque par ce mot on entendra le travail forcé et non payé⁹⁴. » Au lieu de forcer les paysans productifs à renoncer au fruit de leur labeur, le lauréat suggéra de se servir de la dîme pour employer les soldats, les mendiants et autres « malfaiteurs » à la maintenance des routes⁹⁵.

Des centaines de concurrents firent partie du circuit du concours sans jamais remporter ne serait-ce qu'un seul prix. Les raisons de ces échecs sont nombreuses : une plume peu élégante, la tricherie, un manque de connaissances dans le domaine spécifique, l'anonymat parfois compromis de façon volontaire ou accidentelle, la soumission d'un travail déjà publié ou, tout simplement, le manque de talent, sont quelques-unes des raisons qui pouvaient expliquer l'échec⁹⁶. Mais c'est surtout l'absence de familiarité avec les attentes des académiciens et donc avec les codes de la culture académique qui était rédhibitoire. « N'ayant jamais composé de discours, n'en connoissant n'y les proportions, n'y les règles [...] d'éloquence [...] permettés messieurs, que je concoure à l'éloge de Madame de Sévigné...⁹⁷ », pouvait-on lire

92 - Voir C. C. GILLISPIE, *Science and polity in France...*, *op. cit.*, p. 50-73.

93 - Voir la proposition manuscrite de Lavoisier aux archives de l'Académie, fonds Lavoisier, CI ; pour la version imprimée, voir Antoine Laurent LAVOISIER, *Ceuvres de Lavoisier*, New York, Johnson Reprint Corp., [1862-1893] 1965, vol. 3, p. 84 ; R. ELLISSEN, *Le concours Sartine...*, *op. cit.*, p. 15-16 et 28 ; Jean-Pierre POIRIER, *Antoine Laurent de Lavoisier, 1743-1794*, Paris, Pygmalion, 1993, p. 12 ; Arthur DONOVAN, *Antoine Lavoisier: Science, administration, and revolution*, Oxford, Blackwell, 1993, p. 12-13.

94 - D'ORNAY, *Mémoire qui a remporté le prix pour l'année 1776*, s. l., 1776, p. 22-23.

95 - *Ibid.*, p. 25 et 37.

96 - Bibliothèque du Palais des arts de Lyon, archives de l'académie, ms. 273-1, p. 35 : les juges académiques s'avéraient extrêmement durs envers les essais mal rédigés et insipides : « Cet ouvrage mal écrit, sans corrections, qui est parvenu trois mois après le terme fixé pour être admis au concours... ne renferme rien de neuf. »

97 - Bibliothèque de l'académie de Marseille, archives de l'académie : Littérature et beaux-arts, t. III.

en tête d'un éloge, parsemé de fautes, proposé à l'académie de Marseille. Une telle confession ne pouvait que vouer l'éloge à l'échec.

Par ailleurs, les écrivains devaient toujours s'assurer que leurs essais demeuraient relativement courts. En 1670, l'Académie française instaura une règle qui prescrivait que « les discours ne seront tout au plus que de demy-heure de lecture⁹⁸ ». La longueur de la plupart des poèmes était quant à elle limitée à une centaine de vers, même si les autres académies augmentèrent le nombre à deux cent cinquante. Presque toutes les académies adoptèrent la règle des trente minutes, à l'exception d'au moins une académie, celle de Besançon, qui au milieu du XVIII^e siècle étendit la durée à quarante-cinq minutes⁹⁹. Le fait de limiter les essais dans le temps plutôt que dans la longueur est un choix singulier si l'on considère que les styles discursifs, la calligraphie ainsi que les licences de langage de l'auteur peuvent considérablement affecter le temps requis pour lire un essai. La plupart des essais en philosophie naturelle soumis à l'Académie royale des sciences ne se prêtaient guère à une lecture rapide de trente minutes ou moins. Par exemple, un essai anonyme, datant de 1745, sur la meilleure manière de calculer l'heure lors d'un voyage en mer, faisait 237 pages¹⁰⁰. En 1777, un philosophe des Provinces-Unies écrivit ce qui fut sans aucun doute le plus long essai d'un concours au XVIII^e siècle : une dissertation sur la navigation, le magnétisme et la technologie du compas, s'étendant sur 571 pages. Le tout était accompagné de tableaux et de diagrammes complexes¹⁰¹.

Une fois la procédure d'examen terminée, impliquant une commission de juges appelés à lire toutes les propositions et à élire les vainqueurs, l'académie se devait d'inviter le vainqueur ou les vainqueurs à sa cérémonie publique et annuelle de remises des prix. Cette circonstance fournissait l'occasion de recevoir les notables locaux, de partager les découvertes scientifiques, de s'entretenir directement avec la sphère éclairée du public, d'annoncer les victoires des concours et de décerner les prix aux lauréats dans l'assemblée. L'événement donnait aux trois principaux groupes de participants – les académiciens, la noblesse et les lauréats du concours – l'occasion de faire bonne impression les uns sur les autres¹⁰². En effet, la cérémonie dans son ensemble était organisée comme un spectacle social : l'académie exhibait sa vigueur intellectuelle en lisant des essais éloquentes et en décernant des médailles,

98 - ACADÉMIE FRANÇAISE, *Recueil de plusieurs pièces d'Éloquence et de Poésie, présentées à l'Académie française pour les prix de l'année 1671*, Paris, Coignard, 1696, p. 7-11.

99 - Voir, par exemple, *L'avant-coureur*, 10 janvier 1763, p. 17-19.

100 - ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, *Recueil des pièces qui ont remporté les prix de l'Académie royale des sciences, depuis leur fondation jusqu'à présent. Avec les pièces qui y ont concouru. Tome sixième. Contenant les pièces de 1745, 1747 et 1748*, Paris, Jombert, 1752, p. 219-456.

101 - Jan-Hendrik VAN SWINDEN, « Recherches sur les aiguilles aimantées et sur leurs variations régulières, qui ont partagé le prix proposé pour l'année 1777 », in ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, *Mémoires de mathématiques et de physique, présentées à l'Académie royale des sciences par divers savans, et lû dans ses Assemblées*, Paris, Moutard/Panckoucke, 1780, t. 8, p. 5-576. L'auteur était professeur de philosophie à Franeker et membre de la Société des sciences de Hollande.

102 - Voir *Journal de Paris*, 25 août 1779, p. 963.

les aristocrates faisaient montre de leur patronage intellectuel en prenant part à la solennité, les lauréats, enfin, cherchaient à impressionner à leur tour les invités grâce à leurs talents littéraires. La rareté de l'événement ne pouvait que contribuer à sa splendeur. Des vingt ou trente réunions environ qu'une académie pouvait tenir au cours de l'année, une seule ou parfois deux étaient ouvertes au public¹⁰³. Les concurrents qui assistaient à de telles cérémonies, on l'a vu pour Marmontel, étaient fortement affectés par le rituel, dans la mesure où l'opportunité leur était offerte de paraître devant une assemblée de notables. De plus, des gazettes ou des nouvelles à la main telles que les *Mémoires secrets* et le *Mercur de France* rendaient compte des séances publiques. D'où une reconnaissance accrue pour les auteurs débutants qui voyaient leurs noms apparaître dans les journaux.

Il faut noter également que tous ces auteurs, comme Marmontel, Brissot, Grégoire et Marat, se firent un nom une fois leurs essais soumis au concours. La quasi-totalité des académies au XVIII^e siècle publiait dans la presse savante des extraits des textes primés. Une telle pratique faisait la publicité tant du lauréat du concours que de l'académie. Les académies les plus aisées simplifièrent le procédé en éditant un recueil périodique des textes récompensés. L'Académie française publia des recueils, de façon plus ou moins régulière, depuis la fin du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle¹⁰⁴. Les Jeux Floraux publièrent 73 volumes de recueils entre 1696 et 1789¹⁰⁵. Dès la mise en place de ce système, en 1727, l'académie de Marseille fit paraître un total de 17 volumes des ouvrages du concours¹⁰⁶. Les publications des recueils de l'Académie royale des sciences furent plus sporadiques et commencèrent, de manière rétroactive, en 1732¹⁰⁷. À la fin du XVIII^e siècle, le recueil de l'Académie royale des sciences devint une publication tellement prisée que Charles Panckoucke, célèbre éditeur, en racheta les droits de publication¹⁰⁸.

103 - D. ROCHE, *Le siècle des Lumières...*, op. cit., vol. 1, p. 357-358.

104 - Le titre du recueil de l'Académie française, publié par Coignard, changea plusieurs fois. Le titre habituel était *Recueil de plusieurs pièces d'Éloquence et de Poésie, présentées à l'Académie française pour l'année...* Notons également que l'académie de l'Immaculée Conception de Rouen publiait régulièrement un *recueil* pendant une grande partie de l'Ancien Régime.

105 - ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX, *Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie présentées à l'académie des Jeux Floraux*, 73 vol., Toulouse, 1696-1789. Notons également que l'Hôtel d'Assezat à Toulouse contient un grand nombre de manuscrits du concours du XVIII^e siècle : Archives de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Toulouse, Hôtel d'Assézat, 80052 (I, II, III), 80054 (1-13), 80159, 80148, 80158, 80095, 80079.

106 - ACADÉMIE DE MARSEILLE, *Recueil de plusieurs pièces de poésie et d'éloquence présentées à l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Marseille*, 47 vol., Marseille, 1727-1787.

107 - Le recueil de l'Académie des sciences changea de titre dans les années 1770. Il fut d'abord nommé *Recueil des pièces qui ont remporté les prix de l'Académie royale des sciences, depuis leur fondation jusqu'à présent. Avec les pièces qui y ont concouru* ; plus tard il devint *Mémoires de mathématiques et de physique, présentées à l'Académie royale des sciences par divers savans, et lus dans ses Assemblées*.

108 - Il semble que Charles Panckoucke ait repris les droits de publication en 1769, juste à temps pour publier le septième volume du *Recueil*. La série complète se trouve à la bibliothèque de l'Institut, 40 AA 27**.

Un recueil académique ne constituait toutefois qu'une forme de publication pour les lauréats des concours. Certains trouvaient eux-mêmes des éditeurs pour leurs textes récompensés. Le fait d'écrire « couronné par l'Académie française » sur la page de garde d'un mémoire donnait un avantage considérable à son auteur sur le marché du livre. Le même phénomène se retrouvait au niveau des académies provinciales. En 1767, pour ne prendre qu'un exemple, un homme répondant au nom d'Éthis de Novéon, commissaire des guerres et secrétaire de l'intendant de Franche-Comté, remporta un prix dans un concours à Besançon sur le sujet délicat de l'enclosure des terres. Le titre de la publication met en relief la victoire au concours, tout en omettant totalement le sujet de l'essai¹⁰⁹. Vers le milieu du XVIII^e siècle, le concours académique était pratiquement devenu un genre à part entière dans le domaine de la publication ; les libraires publiaient souvent des travaux en se fondant uniquement sur la réputation obtenue par le concours (et il est fort possible que les lecteurs achetaient ces ouvrages pour les mêmes raisons)¹¹⁰. Même les concurrents malheureux mentionnaient leur participation au concours académique. En 1770, un certain Restout trouva un éditeur qui accepta de publier son éloge historique de Pierre-Daniel Huet sans qu'il ait remporté le prix de l'académie de Caen. Ce texte s'intitulait *Discours qui a concouru pour le prix proposé par l'Académie des Belles-Lettres de Caen, année 1769*¹¹¹. Par ailleurs, la publication était l'objectif ultime du concours académique. Au XVIII^e siècle, les académies se considéraient comme les intermédiaires du savoir au service du public éclairé : elles stimulaient les recherches, sélectionnaient les travaux des apprentis savants, éliminaient les matériaux jugés sans valeur et facilitaient la diffusion d'idées innovatrices.

Nous pouvons tirer trois conclusions de cette étude sur la culture intellectuelle du concours académique. Premièrement, le concours devint une pratique intellectuelle de plus en plus diversifiée au cours du XVIII^e siècle. En 1777, les habitués du circuit pouvaient prendre part à un concours à Montauban sur le sujet suivant : « Le zèle de Louis XVI pour la religion et les bonnes mœurs » – un sujet qui ne paraît guère éloigné des concours de la fin du XVII^e siècle sur Louis XIV. Mais ils pouvaient également participer au concours de Châlons-sur-Marne sur « les moyens de détruire la mendicité ». Cela ne veut pas dire qu'au XVIII^e siècle le concours académique devint un lieu d'échange exclusivement « critique ». Toutefois, les exemples de concours sur l'esclavage, la réforme légale, la mendicité, la physique de Newton, l'amélioration des conditions de vie des Juifs, l'éclairage de

109 - Éthis DE NOVÉON, *Mémoire qui a remporté le prix à l'Académie de Besançon, le 24 août 1767*. Par M. Éthis de Novéon, commissaire provincial des guerres, premier secrétaire de l'Intendance de Franche-Comté, Besançon, Daclin, 1767.

110 - Notez que les essais récompensés pouvaient se vendre sous forme de brochures jusqu'à 3 livres : *Le Journal des sçavans*, décembre 1752, p. 830.

111 - RESTOUT, *Éloge historique de M. Huet, évêque d'Avranches ; avec des notes historiques et critiques. Discours qui a concouru pour le prix proposé par l'Académie des Belles-Lettres de Caen, année 1769*, Liège/Paris, G. Valleyre père, 1770.

la ville de Paris, et bien d'autres prouvent que les académies et leurs parrains gouvernementaux sollicitaient de plus en plus les opinions du public, et que le public se servit de plus en plus des concours comme d'un lieu d'expression. De plus, en ce qui concerne les concours parrainés par Trudaine, Bertin, Turgot, Necker, Sartine, Lenoir et d'autres intendants et ministres, le public lettré avait la rare opportunité d'influencer l'administration publique. On sait que Necker, qui s'intéressait à la réforme hospitalière, examina les propositions pour un prix de l'académie de Bordeaux, qu'il avait lui-même parrainé avec un intendant local, sur « Les moyens de nourrir les enfants trouvés ¹¹² ». L'on sait également que Sartine consulta les propositions pour le concours sur l'éclairage puisqu'il s'en inspira pour mettre en place les nouvelles installations. Le fait que la monarchie s'adressât au public pour recueillir ses idées sur des réformes pratiques était unique pour le XVIII^e siècle. Certes, il y a bien plus à dire sur la relation entre les académies, la monarchie et le public; mais il apparaît clairement que le concours académique doit être pris en compte dans les discussions sur l'histoire culturelle des Lumières comme un chaînon important entre les pratiques traditionnelles de la République des Lettres et les nouveaux usages publics de la critique, caractéristiques des Lumières ¹¹³.

Deuxièmement, le concours académique constituait au XVIII^e siècle un forum intellectuel unique en son genre du fait qu'il était ouvert à tous, et dans la mesure où les académiciens jugeaient anonymement les essais et les poèmes sur la base du mérite. La composition sociale du circuit du concours se démarque radicalement des institutions savantes de l'Ancien Régime, puisqu'il était ouvert tant aux femmes qu'aux artisans, et qu'y participèrent même quelques paysans à peine lettrés ¹¹⁴ – en d'autres termes, les groupes généralement exclus de la République des Lettres. La démocratisation des lettres dans le concours académique offrait à un public plus large l'occasion de prendre part aux débats intellectuels des Lumières. Cette circonstance était particulièrement importante pour les femmes. Même si elles n'avaient jamais été complètement exclues des institutions culturelles de l'Ancien Régime, elles étaient rarement jugées sur leurs facultés intellectuelles. Il n'est

112 - BM de Bordeaux, fonds Lamontaigne, 828 (XCIII) : M. le Directeur général [Necker] à M. l'Intendant, du 25 octobre 1777; *Journal de Nancy*, 1778, p. 224-225. Dans les années 1770, Necker essaya de réduire le nombre d'enfants qui mouraient dans les hôpitaux des enfants trouvés.

113 - Comme on le sait, avant d'être systématisée par Jürgen Habermas sous la forme de « l'espace public », l'idée d'un usage public de la critique, « devant le public qui lit », fut proposée par Emmanuel Kant en 1784 pour définir la dynamique essentielle de l'Aufklärung et pour insister sur le rôle qu'y jouaient les hommes de lettres. Plus généralement, mon étude doit beaucoup à Robert DARNTON, *The business of Enlightenment: A publishing history of the Encyclopédie, 1775-1800*, Cambridge, Belknap Press, 1979; *Id.*, *The literary underground of the Old Regime*, Cambridge, Harvard University Press, 1982; Roger CHARTIER, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, Paris, Éd. du Seuil, 1987; *Id.*, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éd. du Seuil, 1990. 114 - D. ROCHE, *Le siècle des Lumières...*, *op. cit.*, t. I, p. 341-342, et J. L. CARADONNA, « The Enlightenment... », *op. cit.*, p. 167-168.

donc guère étonnant que certaines femmes aient vu dans le concours académique un moyen de participer à la vie intellectuelle publique.

Enfin, le concours constituait une arène unique en son genre où les membres de la bohème littéraire et les écrivains amateurs avaient l'opportunité d'établir leur réputation littéraire en dehors des réseaux habituels, notamment de la bonne société des salons parisiens, comme nous l'avons observé pour Marmontel, Rousseau et Fontenelle. Le concours académique n'est certes pas la seule raison de la consécration de ces auteurs. Cependant, le succès au concours pouvait aider à faire d'un auteur débutant un littérateur reconnu, car non seulement les revues et les journaux publiaient les noms des auteurs victorieux, mais ceux-ci avaient aussi l'occasion de rencontrer les notables et les auteurs reconnus lors des cérémonies de remise des prix. Par la suite, plusieurs académies publiaient l'essai ou le poème gagnant pour un large public. Tous ces actes publics contribuaient à forger la réputation des lauréats du concours, parmi lesquels plusieurs – notamment Fontenelle, Marmontel et Brissot – furent reçus à l'académie qui avait récompensé leurs travaux. Il n'est guère surprenant que tant de littérateurs eurent recours au concours dans l'espoir d'atteindre la gloire littéraire. L'on peut en conclure, avec D. Roche, que dans le concours la part d'ambition s'accorde avec d'autres facettes du monde académique, au sein duquel les aspirations sociales traditionnelles se combinèrent avec les idéaux éclairés.

Jeremy L. Caradonna
Université de l'Alberta

Traduit de l'anglais par Justine Huet et Nicolas Valazza

